



« Initiative "4 pour 1000" : Les Sols pour la Sécurité Alimentaire et le Climat »

Document Consortium 8-6 - SIC



8^{ème} Réunion du Consortium

Mercredi 16 novembre 2022

15:30 à 18:00 heure locale

Tropitel (Sharm el Sheikh) et en ligne via Zoom

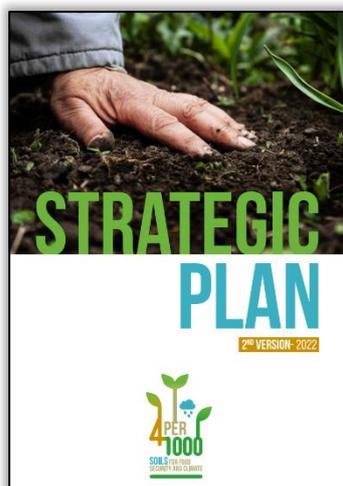
Mise en œuvre du plan stratégique 2050 " 4 pour 1000 " Le cycle de mise en œuvre de la stratégie (SIC)

Au cours de l'année 2021, les Task Forces formées fin 2020, une pour chaque objectif stratégique du Plan stratégique 2050 " 4 pour 1000 " (24 au total), ont travaillé sur la plateforme collaborative afin de contribuer à l'étude Delphi pour le développement de la Stratégie de mise en œuvre.

Suivant la méthode Delphi, l'étude a été menée en trois phases qui ont permis d'aboutir à un consensus sur les réponses à plusieurs questions critiques concernant chaque objectif.

1. Quel est le problème sous-jacent à l'objectif stratégique, et quelles en sont ses conséquences ?
2. Quelles sont les causes profondes du problème ?
3. Quelles actions sont nécessaires pour atteindre l'objectif ?
4. Quels sont les facteurs critiques de réussite à prendre en compte ?
5. Quels sont les obstacles à surmonter pour atteindre l'objectif ?

Plus de 4 000 réponses individuelles provenant de 126 des 334 membres du groupe de travail de toutes les régions et de tous les groupes de parties prenantes ont été reçues sur la plateforme collaborative. Elles ont servi de base à l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre " 4 pour 1000 ".

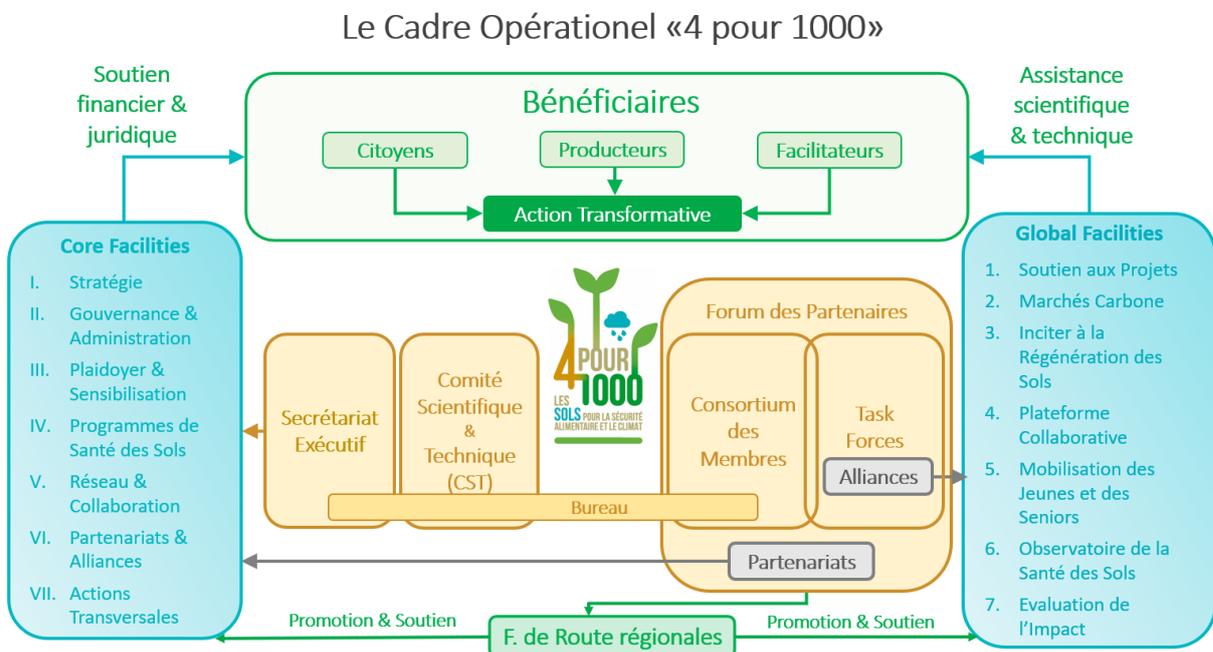


Le Consortium des membres devait examiner et approuver la stratégie de mise en œuvre " 4 pour 1000 " qui en a résulté.

La liste des activités à déployer et l'alignement proposé des cibles 2030 et 2050 pour les 24 objectifs étaient essentiels.

Les 162 activités résultant du travail des Task Forces et organisées au sein des 24 objectifs stratégiques ont été regroupées en une douzaine de catégories, et chaque objectif stratégique a été revu sur la base des propositions faites par les Task Forces (révision du titre, de la description, de la base 2020 et des cibles 2030 et 2050).

Après une analyse précise et complète et sur la base du **cadre opérationnel " 4 pour 1000 "** proposé par le Secrétariat Exécutif, chaque ensemble d'activités d'un Objectif Stratégique a été classé dans la catégorie "**Facilités principales**" (financées et mises en œuvre avec le budget de fonctionnement du Secrétariat Exécutif) ou dans la catégorie "**Facilités globales**" (financées et mises en œuvre par une coalition spécifique de partenaires).



Ces travaux ont abouti à :

- ➔ la version 2 du plan stratégique " 4 pour 1000 " .
- ➔ et à la version 1 de la stratégie de mise en œuvre des " 4 pour 1000 " .

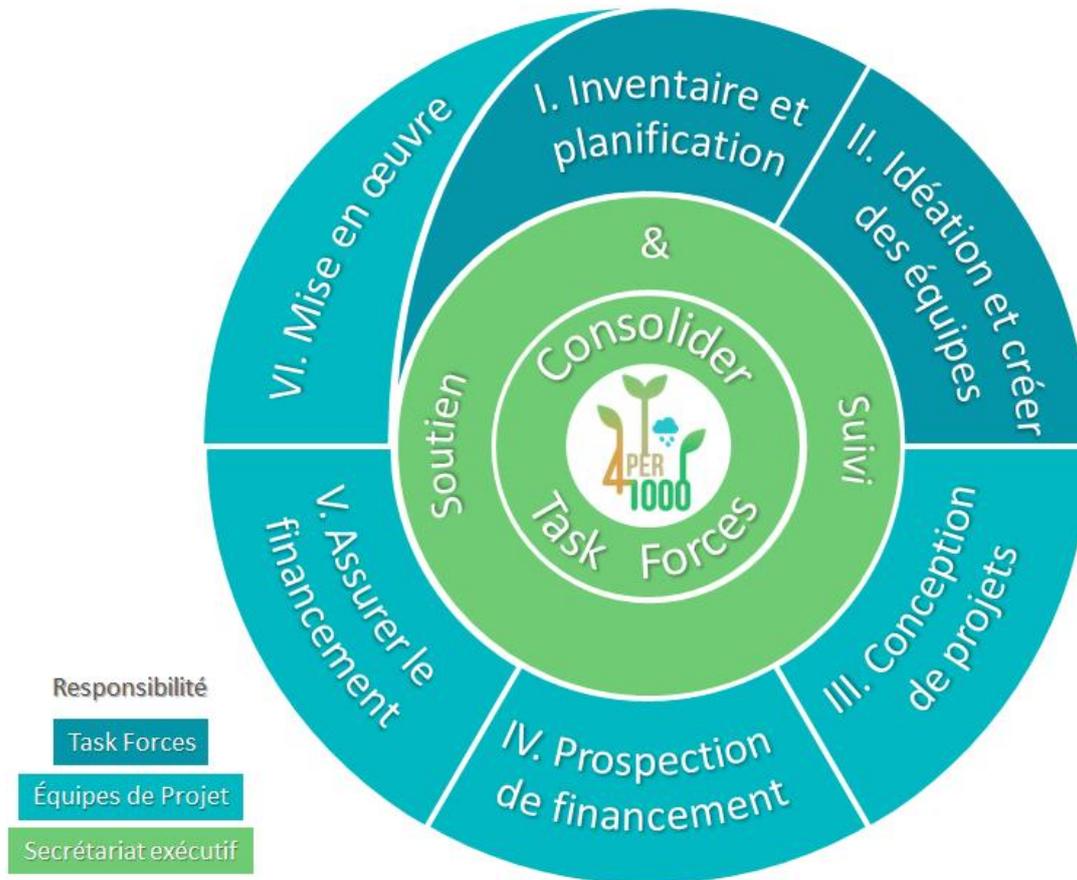
Le Consortium des Membres a approuvé ce second document lors d'une consultation électronique en juillet et août 2022.

Reste maintenant le dernier mécanisme : comment les Partenaires, Membres et Amis de l'Initiative internationale " 4 pour 1000 " peuvent-ils mettre en œuvre concrètement les différentes activités incluses dans le Plan de mise en œuvre " 4 pour 1000 " et appartenant à la catégorie des " Facilités globales " du Cadre opérationnel " 4 pour 1000 " ?

Le Secrétariat Exécutif a proposé au Bureau un cycle d'étapes successives menant à la mise en œuvre concrète, y compris le financement, à travers des projets soutenus par les Task Forces consacrées maintenant à la performance.

Ce cycle est le cycle de mise en œuvre de la stratégie (SIC) décrit ci-dessous.

Le cycle de mise en œuvre de la stratégie (SIC)



Objectif

L'*objectif principal* du **cycle de mise en œuvre de la stratégie (SIC)** est d'aider systématiquement les partenaires de l'initiative internationale " 4 pour 1000 " à planifier et à collecter des fonds pour des projets et des activités qui contribuent aux objectifs de la stratégie " 4 pour 1000 ". Sous la direction des **chefs de groupe de travail (TFL)** et des **représentants régionaux du groupe de travail (TFRR)**, ils développeront des idées de projets et travailleront en équipes de projet pour forger des alliances et des partenariats pour le développement de projets et faciliter l'accès au financement.

Le Secrétariat exécutif soutiendra et suivra ce processus. La responsabilité des actions et des projets qui en résultent incombe uniquement aux alliances et partenariats de mise en œuvre.

L'*objectif secondaire* du **cycle de mise en œuvre de la stratégie (SIC)** est de fournir une vue d'ensemble des activités et des lacunes en cours afin de faciliter la coordination des investissements des agences de financement et des gouvernements tout en démontrant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie.

Processus

Avant le début du **cycle de mise en œuvre de la stratégie** (SIC), le Secrétariat exécutif consolidera les groupes de travail pour permettre une gestion décentralisée des activités.

Le cycle annuel comprend six étapes :

- I. **Inventaire et planification** : Inventorier les projets, activités et sponsors associés actuels, analyser les lacunes et planifier les activités des groupes de travail.
- II. **Identification d'idées et constitution d'équipes** : Développer des idées de projets et former des équipes pour combler les lacunes.
- III. **Conception du projet** : Développer des concepts de projet concis de 2 à 3 pages en utilisant un modèle standard mettant en évidence la pertinence du projet par rapport aux objectifs stratégiques.
- IV. **Recherche de financement** : Présenter les concepts de projet aux décideurs en tant qu'opportunités d'investissement et aux institutions de financement afin d'encourager les équipes de projet à soumettre une proposition de projet complète ou de les orienter vers les programmes de financement appropriés.
- V. **Obtention du financement** : Préparer et soumettre une proposition de projet complète en suivant les directives des bailleurs de fonds.
- VI. **Mise en œuvre** : Mise en œuvre du projet

Le Secrétariat exécutif apportera son soutien et suivra les progrès réalisés tout au long du cycle.

-
- ➔ Il est proposé au Consortium des Membres d'approuver le principe et la mise en œuvre du SIC à partir de janvier 2023.
 - ➔ Il est également proposé aux Partenaires de l'Initiative internationale " 4 pour 1000 " et à toutes les organisations volontaires d'appeler à soutenir tous les projets issus des travaux des Task Force dans le cadre du SIC.

Tous les projets seront évalués par le STC " 4 pour 1000 " et le Secrétariat exécutif " 4 pour 1000 " et devront suivre la procédure mise en place par le financeur.

&&&&&&&&&&